Maquette 6:Mise en page 1 07/11/2008 09:10 Page 1

LA GAZETTE DU TRI

N°6

AUTOMNE 2008

La lettre d'information du Syndicat Départemental pour l'Elimination des Déchets Ménagers de Haute-Marne

Sommaire

p. 2
Collecte sélective : l'heure du bilan

p. 3
Trions-nous tous de la même façon ?

p. 4
Le compostage en tas ? Pourquoi pas !

p. 5
Profession, gardien de déchetterie

p. 6
Smictom sud : le fonctionnement d'une benne bi-compartimentée

p. 7
Nouveau règlement de collecte pour le Smictom centre

p. 8
Les déchets du Smictom Nord passés à la loupe

Nature

Les secrets d'un bon compost

Fabriquer du compost à partir de ses déchets biodégradables ne relève pas de l'impossible. Pour y arriver, il suffit de respecter quelques règles simples que nous vous livrons en page 4.

La Gazette du tri est éditée par le Syndicat Départemental pour l'Elimination des Déchets Ménagers (SDEDM)
9, rue de la Maladière 52000 Chaumont
Tél. 03.25.35.09.29, e-mail : sdedm.communication@orange.fr

Directrice de publication : Christine Guillemy
Comité de rédaction : SDEDM, Smictom Nord, Centre et Sud
Conception et mise en page : SDEDM

Syndicat Départemental pour l'Elimination des Déchets Ménagers

ECO EMBALLAGES

Imprimée sur papier recyclé
Imprimerie du Petit Cloître
ZI sabinus 52200 Langres
Dépôt légal 01/08

IMPRIM'VERT

LE BAROMETRE

Evolution du tonnage du tri sélectif entre le 2e semestre 2007 et le 1er semestre 2008

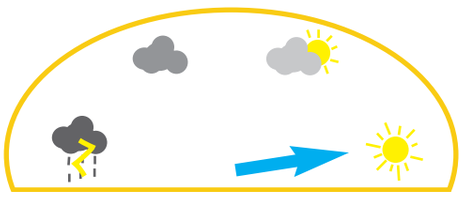

+ 11,5 % BRAVO !

Soit en moyenne 2,5 kg de déchets recyclables en plus par habitant

Maquette 6:Mise en page 1 07/11/2008 09:11 Page 2

Trois questions à...

...Christine Guillemy, présidente du SDEDM

Quels sont vos objectifs pour les années à venir ?

Nos poubelles débordent. En 2007, chaque Haut-Marnais a produit 480 kg de déchets ménagers : c'est beaucoup trop ! Par ailleurs, la part recyclée de ces déchets est encore trop faible.

En 2009, il nous faut diminuer d'environ 4 kg/habitant la production globale de déchets des ménages et améliorer encore nos performances de tri, dans le but de maîtriser les dépenses, préserver l'environnement et développer de l'activité et de l'emploi localement.

Quels moyens allez-vous mettre en place pour les atteindre ?

Nous devons convaincre les Haut-Marnais de consommer différemment (notamment d'éviter les produits sur-emballés) et de respecter les consignes de tri. Le SDEDM va donc amplifier, avec les Smictom, ses actions de communication et de sensibilisation et conforter les moyens mis à la disposition des habitants pour favoriser les gestes éco-citoyens.

Quels sont vos projets ?

Sous l'impulsion de mon prédécesseur Paul Flamérion, dont je veux, ici, saluer l'action, le département s'est doté d'un réseau de déchetteries performant.
La nouvelle équipe poursuivra dans les années à venir l'action conduite et renforcera le réseau existant. Dès 2009, la déchetterie de Saint-Dizier sera agrandie. A compter de 2011, 11 nouvelles structures compléteront le dispositif actuel.

En matière de compostage, nous allons mettre en place un partenariat avec des bénévoles, afin de créer un réseau de guides composteurs.

Par ailleurs, nous participons activement à toutes les réflexions et initiatives tendant à la valorisation des déchets et à la responsabilisation de nos concitoyens dans ce domaine.

Rubrique

Collecte sélective : l'heure du bilan

Avec pas moins de 14 435 tonnes de déchets recyclées en 2007 sur le département, le bilan du tri est plutôt satisfaisant. Bravo à ceux qui jouent le jeu !

335 tonnes +0,6%

METAUX (ACIER + ALUMINUM)

7 502 tonnes - 1,6%

EMBALLAGES EN VERRE

72 tonnes +12,7%

FLACONNAGES EN PET FONCE

333 tonnes +3,6%

FLACONNAGES EN PET CLAIR

197 tonnes + 20,5%

FLACONNAGES OPAQUES (PEhd)

115 tonnes + 25%

BRIQUES

1 200 tonnes - 1,32%

CARTONS CARTONNETTES

4 677 tonnes - 0,4%

PAPIERS

Zoom sur...

... les emballages en verre

Apport volontaire

Collecte

Transport au centre de tri à Saint-Menge (88)

Tri et lavage

Broyage en paillettes

Fonte de la matière à 1 500°C à la verrerie de Gironcourt-sur-Vraine (88)

Fabrication de nouveaux emballages en verre

Maquette 6:Mise en page 1 07/11/2008 09:12 Page 3

Fonctionnement

Dis-moi comment tu tries et je te dirai qui tu es !

Beaucoup d'entre vous l'ignorent mais selon que l'on habite au Nord, au Sud ou au Centre du département, on ne trie pas de la même façon. Explications.

Cela peut paraître étrange mais c'est la réalité. Alors, forcément, cela peut donner lieu à des situations cocasses entre des habitants de deux villages voisins :

"Moi, je mets mon paquet de céréales en carton dans le sac jaune", affirme M. Martin.
"T'es sûr ? Parce que moi je le mets dans mon sac bleu qu'un camion ramasse un jeudi sur deux", renchérit M. Dupont.
"Ah bon ? Tu as un sac bleu, toi ? Nous, nous avons des conteneurs bleus", signale M. Martin.
"Tu parles des conteneurs à verre ?", interroge M. Dupont.
"Non, non. Des conteneurs pour le papier", répond M. Martin.
"...". M. Dupont reste dubitatif.

De ce fait, il n'est pas simple de communiquer sur les différentes consignes de tri à l'échelle départementale. Voire impossible en l'état actuel des choses.
A l'époque de la mise en place du tri en Haute-Marne, chaque Smictom a opté pour un mode de collecte spécifique et des contenants (bacs, sacs ou conteneurs) différents.
Aujourd'hui, l'uniformisation des consignes de tri semble indispensable. A cet effet, une réflexion est actuellement menée au sein des Smictom et du SDEDM pour trouver une solution, la meilleure et la plus économique possible et ce, en vue des nouveaux marchés de collectes qui seront lancés l'année prochaine. Une option est envisagée : trier les briques, cartons, métaux et flaconnages plastiques dans un contenant jaune collecté en porte à porte et de l'autre, apporter, comme sur le secteur centre, ses papiers dans des bornes d'apport volontaire qui seraient situées à côté des bennes à verre. Les papiers seraient directement revendus à une entreprise ce qui permettrait d'économiser les coûts de tri.
N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de votre avis sur la question.

Le coin des livres

Casse-tête écologie

Violette Rennert
Editions Mango jeunesse

Energies renouvelables, développement durable, espèces vivantes, recyclage des déchets : tous ces domaines sont explorés pour mieux comprendre notre planète, les enjeux de nos comportements et sensibiliser les enfants. Quelque 150 questions avec des indices et les réponses commentées et expliquées permettent de tester ses connaissances en famille ou entre amis. Pratique, facile à transporter, il permet de jouer n'importe où et en toute circonstance. Indispensable pour devenir un vrai éco-citoyen !

Prix : 7 €

La stratégie du colibri

Séverine Millet
Editions Minerva

La théorie est simple : une forêt en feu ; un colibri. Dans son bec, une goutte d'eau. Pour éteindre l'incendie, il suffirait que tous les colibris apportent leur goutte d'eau...
Autant dire qu'en agissant tous ensemble on peut changer les choses.
Ce guide pratique propose des actions locales et collectives clés en main : organiser le covoiturage dans sa commune, créer une cantine bio à l'école des enfants, mener une campagne de senbilisation aux déchets...

Prix : 15 €

Carte de visite

SDEDM

Présidente :
Christine Guillemy

Directrice :
Sandrine Destrignéville

Directeur-adjoint :
Yannick Perrin

Chargée de communication :
Marjolaine Desprez

Ambassadeur du tri :
Florent Lecompte

Secrétaires :
Valérie Andry
et Rachel Da Silva

9, rue de la Maladière
(1er étage CCI)
52000 Chaumont
Tél : 03.25.35.09.29
Fax : 03.25.35.09.28

Mail : sdedm.communication@orange.fr

Foire aux questions

Tous les plastiques se recyclent-ils ?

NON. Aujourd'hui, en France, seuls les flacons, bidons et bouteilles en plastique sont à déposer dans votre sac ou bac de tri jaune, sauf s'ils ont été souillés par des matières dangereuses (peinture, solvants etc.).

Dois-je visser les bouchons en plastique sur mes bouteilles ?

OUI. Car désolidarisés de la bouteille, ils sont trop petits pour être triés sur la chaîne de tri. Autre possibilité : les donner à des associations.

Mon sac poubelle est-il trié avant d'être incinéré ?

NON. Le sac poubelle est totalement incinéré sans tri préalable. Ainsi, une bouteille plastique déposée dans le sac poubelle noir ne sera jamais recyclée. Alors, ouvrez l'oeil !

Le point vert signifie-t-il recyclable ?

NON. Il signifie que le fabricant du produit a payé une contribution pour que son emballage soit éliminé (incinéré, enfoui, recyclé etc.). Ce point est présent sur 99,9 % des emballages.

Le tri sélectif coûte cher

NON. Tout compris (collecte traitement et recettes), cela coûte 7 fois moins cher que l'incinération. De 211 € la tonne pour les ordures ménagères résiduelles, on passe à 28 € la tonne pour le tri sélectif. Autant dire qu'il n'y a pas photo.

Vous vous posez des questions ?

N'hésitez pas à nous en faire part. Nous publierons les réponses à vos questions dans la prochaine gazette. Appelez le SDEDM au 03.25.35.09.26 ou envoyez un mail à : sdedm.communication@orange.fr

Maquette 6:Mise en page 1 07/11/2008 09:12 Page 4

Le SDEDM proposera prochainement à la vente de **nouveaux composteurs.** Le modèle en plastique sera disponible fin novembre et celui en bois en mars 2009. Renseignements et inscriptions au 03.25.35.09.29.

Pour aller plus loin

Les quatre saisons du compostage en DVD

Ce film, tourné sur les quatre saisons, vous apprendra les gestes simples et les règles de base pour fabriquer chaque année plusieurs "brouettées" d'un fertilisant idéal, gratuit et prêt à l'emploi. *Contact : Corinne Bloch* au 06.75.43.29.55 ou sur www.lesateliersdelaterre.fr
Prix : 17 €

Composts, engrais et traitements bio

Cet ouvrage nous livre des méthodes naturelles de culture pour obtenir un jardin équilibré. Tout commence par recycler les déchets organiques de la maison et du jardin pour faire du compost et nourrir la terre.
Auteur : Victor Renaud
Rustica éditions
Prix : 15 €

Une question sur le compostage ? Contactez le SDEDM au 03.25.35.09.29 ou par mail à :
sdedm.communication@orange.fr

Savoir-faire

Composter en tas ? Pourquoi pas !

Connue depuis des siècles, la méthode du compostage en tas est aujourd'hui toujours pratiquée. Passage en revue des avantages de cette technique.

Les adeptes du compostage en tas sont généralement des personnes qui possèdent plus de 10 ares de terrain qui génèrent beaucoup de déchets organiques.

Cette méthode, alternative au compostage en bac, présente elle aussi de nombreux avantages. Elle donne notamment la liberté de jouer sur la longueur et le volume du tas. Lorque l'on a beaucoup de déchets verts, c'est plutôt pratique.

La technique a également le mérite de faciliter la surveillance et l'intervention car les déchets sont accessibles et visibles. Retourner son tas est alors plus aisé.

Autre point fort : les déchets biodégradables bénéficient d'un arrosage naturel grâce aux pluies et d'une aération constante ce qui limite les asphyxies. Il faut donc compter environ 12 mois pour obtenir la précieuse terre noire qui servira d'engrais.

Le compost s'obtient généralement en 12 mois.

Seul inconvénient notoire à signaler : la dispersion des déchets par d'éventuels animaux domestiques et sauvages.

Conseils

10 astuces pour obtenir un bon compost

PLACER le composteur à même la terre, dans un endroit mi-ensoleillé, mi-ombragé.

DIVERSIFIER les apports ; Plus ils sont variés, plus le compost est riche et équilibré.

ALTERNER les déchets verts (épluchures, gazon, etc.) et les déchets bruns (feuilles mortes, paille, brindilles, etc.)

REPARTIR les déchets en couches minces.

INTEGRER les déchets difficiles à composter en les broyant le plus possible ; faites leur subir plusieurs cycles de compostage

ACTIVER. Pour les plus pressés, des activateurs naturels existent : les coquilles d'oeufs, marcs de café et cendres de bois feront l'affaire !

HUMIDIFIER le compost si nécessaire.

AERER. Pendant l'hiver, brasser le compost.

EVITER les thuyas, les feuilles de noyers et de laurier, les plantes malades, la viande.

UTILISER son compost avec parcimonie, toujours mélangé à de la terre.

Maquette 6:Mise en page 1 07/11/2008 09:12 Page 5

Gros plan

Profession : gardien de déchetterie

Le fonctionnement du réseau de déchetteries nécessite aujourd'hui la présence à plein temps de 14 personnes, toutes chargées d'entretenir et gardienner les structures.

Comme tous les matins ou presque, Régis Martin se rend à la déchetterie fixe de Bologne qu'il gardienne depuis plus de deux ans. Une fois sa tenue de travail enfilée, il commence par vérifier qu'aucun dépôt sauvage n'a été effectué aux abords de la structure. Malheureusement, trop souvent, il a la mauvaise surprise de trouver des déchets lâchement déposés devant les grilles. Les fautifs ignorent peut-être qu'ils risquent une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € et la saisie de leur véhicule.
Ensuite, le gardien procède à un rapide état des lieux et ce, pour s'assurer qu'aucune effraction ou vol n'a été commis durant la nuit.

Très vite, les premiers usagers arrivent. Régis est chargé de les accueillir et de les orienter vers les bennes dédiées à chacun de leurs déchets. Il veille également à ce que chaque usager laisse le site propre.
Si les particuliers représentent la majorité des usagers, les professionnels sont de plus en plus nombreux à avoir le réflexe déchetterie. Régis reçoit de leur part des bons d'accès qu'ils ont préalablement payés au SDEDM. Parallèlement, M. Martin accueille régulièrement les camions qui viennent collecter les bennes pleines et déposer des bennes vides à la place.

Le gardien n'hésite pas à donner un coup de main quand c'est nécessaire.

La réinsertion comme mot d'ordre

Dès le départ, le SDEDM a souhaité confier le gardiennage et l'entretien des déchetteries à une entreprise de réinsertion. Lors de la rédaction du marché, une clause sociale a été intégrée. TTE, filiale de l'association haut-marnaise Tremplin 52, a remporté ce marché. Treize Rmistes, bénéficiaires de l'ASS (allocation spécifique de solidarité) ou personnes sans droit, ont ainsi été recrutés, formés puis embauchés en CDI. Un quatorzième gardien, dédié à la nouvelle déchetterie de Joinville, a rejoint les effectifs en mars 2008.

En 2011, le SDEDM prévoit de renforcer son réseau de déchetteries en ouvrant 11 nouvelles unités fixes. De plus, trois plates-formes de déchetterie mobile seront pérennisées. C'est autant de nouvelles embauches en perspective…

Clin d'oeil

A bicyclette !

Un habitant de Joinville a eu la riche idée d'apporter ses déchets à la déchetterie en vélo. Une initiative environnementale qui méritait d'être saluée.

Caritatif

Un geste pour la Ligue contre le cancer

Collectés sur les déchetteries, les cartouches d'imprimantes et les téléphones portables sont ensuite donnés gracieusement par le SDEDM à la Ligue départementale contre le cancer. L'association se charge ensuite de les revendre à une entreprise spécialisée.
Cette action a permis à la Ligue de récolter en 2007 près de 4 000 €, dont 1 000 € grâce à la collecte sur les déchetteries du département.
A noter également que le SDEDM reverse chaque année à la Ligue environ 1,75 € par tonne d'emballages en verre collectée. En 2007, un chèque de 13 129 € leur a été remis.

Vite lu

Les déchetteries accessibles à tous

Beaucoup d'entre vous ignorent encore que l'ensemble du réseau de déchetteries du département (11 déchetteries fixes et 24 mobiles) est accessible à tous les particuliers. Autrement dit un Haut-Marnais peut se rendre dans n'importe quelle déchetterie de son choix, fixe ou mobile.

Les huiles alimentaires : futur biocarburant

Le rejet sauvage des huiles de cuisine dans les éviers perturbe le fonctionnement des réseaux d'assainissement (colmatage, dégradation) et diminue la capacité de traitement des stations d'épuration. Aussi, depuis plusieurs années, les déchetteries du département accueillent volontiers vos huiles usagées. Ces dernières seront filtrées puis recyclées en biocarburant par une société spécialisée.

Une seconde vie pour les radiographies

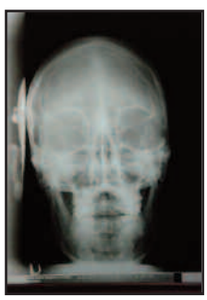

Vous étiez nombreux à nous demander ce que vous deviez faire de vos vieilles radiographies.
Sachez que depuis quelques mois, elles sont acceptées sur toutes les déchetteries (de préférence sans pochette, à plat, en rouleaux, exposées, vierges).
Elles subissent ensuite un traitement respecteux de l'environnement. Les sels d'argent sont valorisés et les supports des films trouvent une seconde vie dans l'industrie du plastique.

Maquette 6:Mise en page 1 07/11/2008 09:12 Page 6

Trois questions à...

...Raymond Decourcelles, président du Smictom sud

Quels sont vos objectifs pour les années à venir ?
Nous allons tenter d'obtenir une réduction des quantités incinérées ainsi qu'un tri sélectif plus efficace surtout sur les corps creux (NDLR : bouteilles, flacons, etc.).

Quels moyens allez-vous mettre en place pour les atteindre ?
Nous nous attacherons à faire passer de l'information dans les communes notamment à travers les conseils municipaux, les clubs d'aînés, les écoles ...

Quels sont les projets de votre Syndicat ?
Nous nous attellerons à l'amélioration du site du CET (centre d'enfouissement technique) de Montlandon.
Sur ce même CET, nous allons tout faire pour obtenir le plus rapidement possible l' arrêté de cessation d' activité.
Enfin, nous accentuerons notre communication sur la valeur des matériaux triés.

Carte de visite

SMICTOM SUD

Président :
Raymond Decourcelles

Ambassadrice du tri :
Florence Roussel

***Secrétaire* : France Monnin**

16, rue de la Libération
52600 Chalindrey
Tél-Fax : 03.25.84.43.71
Mail : smictomsud52@wanadoo.fr

Festival du Chien à plumes

Ici aussi, je trie !

Afin de motiver les citoyens à trier en dehors de leur maison, les Syndicats de déchets se sont installés le temps d'un week-end sur le festival du Chien à plumes à Villegusien.

Pour la première fois depuis sa création, les organisateurs du festival du Chien à plumes (52) ont voulu faire de ce rendez-vous un événement le plus écologique possible. En plus du co-voiturage et de la récupération des gobelets, l'association a fait le choix de mettre en place le tri des déchets ! Ainsi, cinq ambassadeurs du tri, soutenus par l'équipe "M. Propre" du festival, se sont relayés pendant trois jours pour conseiller et motiver près de 12 000 festivaliers sur les sites des concerts et du camping.
Côté logistique, une vingtaine de "points tri", pouvant accueillir les déchets recyclables d'un côté et les non recyclables de l'autre, ont été disposés stratégiquement.

Pour que le geste de tri soit plus ludique, les agents des Syndicats de déchets ont proposé au public de jeter leurs déchets recyclables dans un sac de tri de 2 m 50 de haut et de remplir un questionnaire sur le thème de la réduction des déchets. Pour une première, le bilan est plutôt positif puisque 10 m³ d'emballages en verre et un peu moins d'1 tonne de déchets recyclables ont été récupérés. De quoi encourager organisateurs et syndicats à renouveler l'opération !

Une vingtaine de "points tri" comme celui-ci ont été installés sur le site.

Concept

Benne bi-compartimentée : comment ça marche ?

Vous êtes plus d'un à vous demander pourquoi vos sacs d'ordures ménagères sont collectés le même jour dans le même camion que vos sacs de tri bleus ou jaunes. Rassurez-vous, ce qui doit être recyclé (sacs bleus et jaunes) le sera ; ce qui doit être incinéré, le sera (ordures ménagères). Depuis plusieurs années, Sita Dectra collecte vos déchets dans un camion doté d'une benne bi-compartimentée. Ainsi, une partie du camion est consacrée à la collecte des ordures ménagères tandis que l'autre partie est dédiée au ramassage des sacs de tri bleus ou jaunes. Il n'y a donc pas de mélange !

Pratique

Itinéraire d'un sac de tri

Avant que vous puissiez disposer dans vos mairies de rouleaux de sacs bleus pour les corps plats, de sacs jaunes pour les corps creux, plusieurs étapes s'imposent :

- En fin d'année, le Smictom Sud "enquête" auprès des mairies du secteur pour connaître l'état des stocks concernant le nombre de rouleaux restants.
- Les mairies sont ensuite interrogées sur l'évolution du nombre de foyers installés dans leur commune.
- Le Smitom Sud donne rendez-vous aux 185 communes adhérentes, dans 12 points de regroupement (Auberive, Bourbonne-les-Bains, Chalindrey, Fayl-Billot, Longeau-Percey, Neuilly-L'Evêque, Prauthoy, Rolampont, Saints-Geosmes, Val-de-Meuse, Varennes-sur-Amance et Vitrey-sur-Mance) pour retirer leur dotation en sacs pour l'année.
- Ainsi, chacun d'entre vous peut ensuite aller dans sa mairie pour retirer les rouleaux de sacs de collecte sélective dont il a besoin.

Maquette 6:Mise en page 1 07/11/2008 09:12 Page 7

Règlementation

Déchets : ce qui a changé au 1er août 2008

Le Smictom centre a mis en place sur son secteur un règlement de collecte des déchets qui fixe les règles à suivre par les particuliers et les professionnels. Mode d'emploi.

DECHETS INTERDITS AUX ORDURES MENAGERES

CONTENEURS EN APPORT VOLONTAIRE | TRI EN PORTE A PORTE | COMPOSTEUR DOMESTIQUE | DECHETTERIE

Pourquoi un tel règlement ?

¤ Pour maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets
¤ Pour valoriser ce qui est valorisable et ainsi préserver les ressources :
Pourquoi incinérer des tontes de gazon quand on sait qu'elles sont constituées de 80 % d'eau ?
¤ Pour que les non-trieurs ne pénalisent plus les trieurs

Concours

"Tout sauf des déchets 2" : le bilan

Du 25 février au 25 mars 2007, près de 58 classes (soit 1 186 enfants) du secteur Centre du département ont activement participé au concours "Tout sauf des déchets 2" organisé par le Smictom Centre. Le but ? Collecter un maximum de bouteilles, bidons et flacons en plastique opaque.

Au final, près de 2 tonnes de flaconnages ont été ramassées par les ambassadrices puis triés et recyclés.

La classe de CP/CE1 d'Ageville termine loin devant avec un total de 11,15 kg par élève (soit au total 156,15 kg). En récompense, le Smictom leur a offert une sortie Accrobranches à Montier-en-Der.

Les gagnants du concours, la classe de CP/CE1 d'Ageville.

Carte de visite

SMICTOM CENTRE

Président : **Gérard Petit**
Ambassadrices du tri : **Alexandra Dornier et Julie Agusti**
Secrétaire : **Magalie Bernet**

60, place Aristide-Briand 52000 Chaumont
Tél. 03.25.35.09.90 ; Fax. 03.25.35.09.94
Mail : sictom.chaumont@wanadoo.fr, Blog : smictomcentrehautemarne.com

Trois questions à...

...Gérard Petit, président du Smictom centre

Quels sont vos objectifs pour les années à venir ?
La priorité est de gérer au mieux la collecte des déchets ménagers afin de ne pas alourdir la contribution des usagers.

Quels seront les moyens mis en place pour les atteindre ?
Dans le cadre du nouveau marché de collectes (1er janvier 2010), évaluer les solutions envisageables : la conteneurisation (attribuer un bac de collecte en fonction de la composition familiale), procéder à un regroupement des points de collecte dans les villages, valoriser au mieux les matières issues des collectes sélectives.
Mettre en place une unité territoriale des trois syndicats de collecte, afin de rationaliser les coûts de transport des collectes.
Organiser des réunions publiques dans les communes adhérentes pour répondre aux demandes des usagers, et les informer au plus près.

Quels sont les projets de votre Syndicat ?
Nous allons inciter les administrations chaumontaises à trier leurs papiers de bureau. A l'heure actuelle, une dizaine d'entre elles jouent déjà le jeu de l'éco-responsabilité.
En parallèle, nous envisageons de valoriser certaines collectivités dans le cadre d'un programme "d'Eco-communes" (renseignements auprès du Smictom centre)
Nous nous attacherons également à mettre un point final au processus de fermeture de l'ancien centre d'enfouissement des déchets de Sarcicourt.

Maquette 6:Mise en page 1 07/11/2008 09:13 Page 8

LA COLLECTE SUR LE SMICTOM NORD

Trois questions à...

...Robert Guillemin, président du Smictom nord

Quels sont vos objectifs pour les années à venir ?
Trois chiffres chocs m'interpellent : le coût du tri (28 €/tonne), des déchetteries (110 €/tonne) et de l'incinération (211 €/tonne). A partir de ce constat, il est évident que nos actions doivent en priorité cibler la diminution des déchets incinérés et développer le tri.

Quels moyens allez-vous mettre en place pour les atteindre ?
Nous allons poursuivre et intensifier nos actions auprès des gros producteurs de déchets assimilés à des ordures ménagères actuellement collectées et traitées par les Syndicats et à la charge des habitants.
Je pense notamment à certains professionnels qui produisent des quantités importantes de déchets et dépassent les seuils autorisés (1 100 litres par semaine).
A cela, s'ajoutent les services et organismes publics, les administrations et les établissements scolaires qui ne contribuent pas ou que partiellement aux dépenses du service d'élimination des déchets dont ils bénéficient et qui, de surcroît, ne pratiquent pas le tri sélectif.

Quels sont les projets de votre Syndicat pour les années à venir ?
La plupart de nos projets seront là aussi orientés vers les gros producteurs de déchets.

Nous ferons en sorte que tous soient équitables dans la contribution et égaux dans la citoyenneté.

Bilan

La collecte des déchets ménagers en chiffres

Evolution du tonnage d'ordures ménagères (2006-2007)

Communauté de communes du Pays du Der

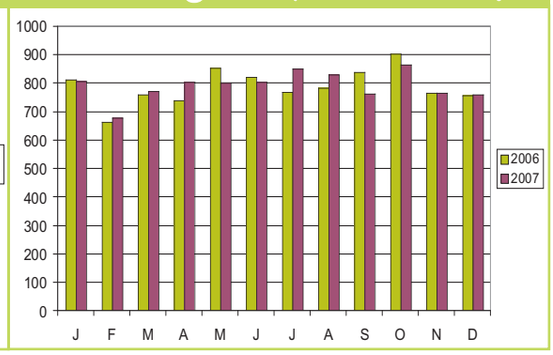

Ville de Saint-Dizier

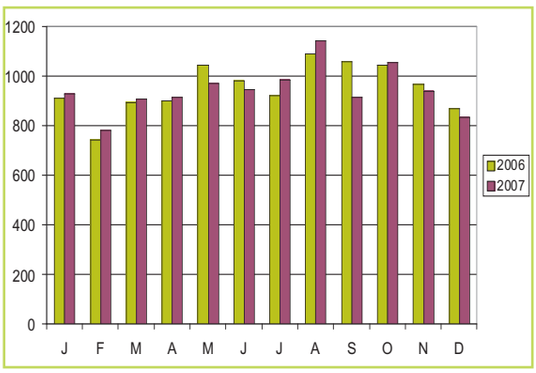

Smictom Nord rural

- On observe tant sur l'année 2006 que 2007, une très nette augmentation du tonnage entre mai et octobre qui pourrait s'expliquer par la présence inacceptable de déchets verts et de gros encombrants dans les ordures ménagères.
- On constate également une hausse générale de la production d'ordures ménagères tout au long de l'année 2007. Pour rappel : 1 tonne d'ordures ménagères incinérée coûte 211 € (collecte et traitement) ; la tonne de tri (collecte et traitement) ne coûte que 28 €.

Evolution du tonnage de tri (2006-2007)

Ville de Saint-Dizier		CC du Pays du Der		Smictom Nord rural	
Corps plats	*Corps creux*	*Corps plats*	*Corps creux*	*Corps plats*	*Corps creux*
-1,8 %	-10 %	-1 %	+ 10,6 %	+ 0,4 %	- 2,7 %

Carte de visite

SMICTOM NORD

Président :
Robert Guillemin
1er vice-président :
Jean-Marc Fèvre
2e vice-président :
Jean Bozek
Secrétaire :
Laurent Clément
Ambassadrices du tri :
Carole Chauvet, Muriel Patin, Audrey Zammit

place Notre-Dame
52410 Eurville-Bienville
Tél. 03.25.55.54.19
Fax. 03.25.06.86.44
Mail : nord.sictom@wanadoo.fr

Consignes

Vous avez un message !

Plusieurs fois par an, les agents du Smictom nord effectuent des suivis de collecte dans vos communes. Avant le passage du camion de collecte, elles s'assurent que les consignes de tri sont bien comprises de tous.
La plupart du temps, les emballages contenus dans le sac ou le bac sont bien ceux qu'il faut trier. Les ambassadrices de tri glissent alors dans les boîtes aux lettres des bons trieurs un message de félicitation.

Parfois, un pot de yaourt, de crème, une barquette de beurre attirent l'oeil des agents. Là aussi, elles glissent un document spécifiant l'erreur commise par le trieur, le numéro du Smictom Nord à contacter en cas de doute ainsi qu'un guide de tri lui rappelant la bonne marche à suivre.